

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Education et société (Sciences de l'éducation)

- Université Jean Monnet Saint-Etienne -UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de l'éducation* est proposée par la Faculté Sciences humaines et sociales de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) ; l'un des parcours, *Education et santé* est dédoublé au centre universitaire roannais. D'abord proposée seulement en troisième année (L3), elle offre depuis l'année universitaire 2012-2013 un cursus complet de trois années en formation initiale. Elle présente la particularité d'être la seule licence complète en Sciences de l'éducation au niveau de la région Rhône-Alpes. La première année offre une propédeutique aux études avec une préprofessionnalisation dans trois champs : enseignement scolaire, secteur associatif, collectivités territoriales et éducation populaire, éducation à la santé. Un enseignement global des sciences de l'éducation et un approfondissement scientifique en psychologie, sociologie, histoire et philosophie sont proposés en deuxième (L2) et troisième années (L3). La formation conduit une variété de masters proposés dans la région, dans les domaines de l'école, de la santé et du secteur associatif. Elle est une voie d'accès aux concours de l'éducation scolaire, de l'enseignement, de l'animation et de l'accompagnement.

Avis du comité d'experts

La formation garantit une progressivité des études sur les trois années, une bonne lisibilité de l'organisation, de la structure, des objectifs, ainsi que des ressources péri-académiques auxquelles les étudiants peuvent avoir accès. Les objectifs sont précis et les enseignements proposés sont bien adaptés et présentent une cohérence. Les métiers du domaine « éducation et santé » sont moins bien identifiés que les autres. Depuis l'ouverture des première et deuxième années, l'attractivité de la licence est forte.

Dans l'ensemble les contenus relatifs aux connaissances en éducation demeurent faibles, de même que la valorisation et la consolidation des expériences de terrain, en termes de suivi des compétences et d'élaboration des problématiques de terrain. La formation ouvre à différents concours ou poursuites d'études en masters dans la région, mais le dossier ne donne pas de précision sur la continuité et la cohérence d'ensemble de l'offre de formation.

L'équipe enseignante se compose d'une part de six enseignants (un professeur et quatre maîtres de conférences, de la section 70, un professeur certifié) ; les cinq enseignants-chercheurs appartiennent au même laboratoire de recherche Education, culture et politique. Deux autres enseignants chercheurs de l'UJM interviennent dans la licence et apportent leurs compétences, notamment en mathématiques. D'autre part l'équipe accueille un très grand nombre d'intervenants de différents statuts (douze professionnels et trente-deux autres intervenants). L'articulation entre des différentes parties prenantes n'est pas évoquée. Les tableaux fournis n'indiquent pas les répartitions des enseignements entre les années de licence pour les enseignants en poste et les non titulaires. Le parcours « associatif, collectivités territoriales et éducation populaire » est assuré quasi-exclusivement par des professionnels et souffre d'un déséquilibre « professionnel/académique ». Malgré la présence d'un axe « métier » les documents ne précisent ni les organismes en partenariat ni la nature des collaborations avec des institutions privées ou publiques. Le taux de réussite « plus de 80 % » pour les L3 est satisfaisant. Le dossier est insuffisant sur la question spécifique de l'accompagnement du nouveau vivier que constituent les inscrits en L1 et L2, comme il l'est sur le suivi en matière de poursuite d'études et d'insertion.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs du département qui interviennent dans la formation appartiennent au même laboratoire de recherche Education, culture et politique (EA 4571, Lyon2, UJM, IFE).</p> <p>Un séminaire d'initiation à la recherche est organisé en L3.</p> <p>Quels que soient leurs parcours, les étudiants peuvent accéder au <i>Master recherche Sciences de l'éducation</i> (cohabilité avec Lyon 2).</p> <p>On ne dispose pas d'informations sur les parcours ultérieurs en recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une unité d'enseignement (UE4) de préprofessionnalisation (école, associations-territoires, santé) est proposée dans chacune des trois années de la licence. Elle est souvent assurée par des professionnels et permet une découverte progressive des métiers de l'éducation en relation avec les différents parcours proposés.</p> <p>Le dossier mentionne un travail sur le projet professionnel et personnel sous la responsabilité d'un enseignant chercheur, ainsi que des ateliers découverte des milieux professionnels mais on se sait rien de précis : quels étudiants ? combien ? par qui ? y a-t-il des retours ?</p> <p>La formation dispose de la plate-forme d'insertion professionnelle de l'établissement, du bureau d'aide à l'insertion ainsi que du forum des métiers organisé par la faculté.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La licence propose deux stages : l'un de découverte en L2 et l'autre d'approfondissement en L3. Une cellule « stage » assure un service de logistique, documentation, conseil, aide, mises en relation.</p> <p>Les stages « découverte et approfondissement » donnent lieu à des rapports de stage évalués.</p> <p>L'intégration des stages dans les enseignements du parcours est à améliorer : quel usage en est-il fait dans les enseignements ?</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des accords bilatéraux ont été signés avec d'autres universités et conduisent à des échanges d'étudiants (19 entrants et 13 sortants depuis 2011) et d'enseignants (avec l'Allemagne et l'Espagne notamment).</p> <p>Une aide enseignante est offerte aux candidats au programme d'échange. Un responsable des relations internationales est chargé de la mobilité internationale, en collaboration avec le chargé de mission de la faculté.</p> <p>La certification Cambridge est proposée aux étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Des passerelles permettent l'accès à des étudiants en réorientation intéressés par les métiers de l'enseignement. Accès possible à la formation par le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), la validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).</p> <p>Il existe une possibilité d'intégrer la L2 ou la L3 (commission pédagogique).</p> <p>Des mises à niveau sont proposées ainsi que des dispositifs favorisant l'accueil des étudiants et l'aide à la réussite : cours transversaux, français, méthodologie du travail universitaire, recherche documentaire, mise à niveau en mathématique, formation à l'anglais.</p> <p>Les informations chiffrées sur les L1 et L2 sont très parcellaires ; le dossier signale la persistance d'un noyau en L1 en grande difficulté sans proposer d'action d'accompagnement spécifique.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Un aménagement des enseignements spécifique aux étudiants particuliers (handicapés, en VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) ou VAE (validation des acquis de l'expérience), étrangers). Le statut d'étudiant salarié et d'étudiant en emploi-avenir-professeur est également reconnu mais le dossier n'indique pas les aménagements concrets qui sont proposés.</p> <p>Un enseignement est dédié aux TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) permettant de valider le C2i (certificat informatique et internet). Intégré à la L1, un ENT (Espace numérique de travail) et une plateforme pédagogique (Claroline) sont accessibles à tous les étudiants. Ces outils ne sont pas intégrés au cœur des pratiques des enseignants et la formation privilégie le présentiel.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les compensations se font d'une année sur l'autre, entre UE (unités d'enseignement) d'un semestre, entre EC (éléments constitutifs) d'une UE.</p> <p>Le dossier indique que les modalités d'évaluation sont définies par l'équipe appuyée sur la réflexion et la connaissance du champ de l'évaluation, mais aucune précision n'est donnée.</p> <p>Il n'y a pas de tableau détaillant les modalités de contrôle et d'évaluation des étudiants. Le dossier fait état d'un système de calcul des résultats complexe, rendant opaque le dispositif pour les étudiants.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un guide de compétence est diffusé auprès des acteurs du monde socio-économique notamment dans la démarche de stage ou de découverte des métiers. Que contient-il ? comment assurer le suivi des compétences des étudiants ?</p> <p>Un tutorat est offert dès la L1 par des étudiants, et la L2 prévoit un travail sur le projet personnel et professionnel (mené conjointement par un enseignant et le Suio, service universitaire d'information et d'orientation).</p> <p>Le dossier mentionne le processus d'incitation, par l'établissement, à la traduction des formations en termes de « compétences ». L'équipe ne prend pas vraiment part à ce travail.</p> <p>Les renseignements donnés dans l'ADD (annexe descriptive au diplôme) ne sont pas adaptés à un lecteur extérieur à l'université, tel un recruteur ; les rubriques de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) ne sont pas harmonisées.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Sept masters de la région sont accessibles à l'issue de la licence. Un grand nombre de diplômés poursuit dans la voie des sciences de l'éducation.</p> <p>On ne dispose d'aucune information concernant les étudiants qui choisissent une autre voie et pas plus d'information sur l'insertion dans la vie professionnelle. L'annexe 4 ne concerne que la L3. Le dossier ne fait mention d'aucune enquête approfondie.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement à proprement parler mais une commission paritaire de régulation.</p> <p>L'évaluation de la licence s'appuie sur la commission paritaire avec des délégués étudiants et sur une évaluation des enseignements par les étudiants, pratiquée par chaque enseignant.</p> <p>La commission paritaire se réunit deux fois par an et l'évaluation des enseignements s'appuie sur un outil de l'établissement qui n'est pas spécialement adapté à la formation.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Bonne lisibilité de l'organisation
- Bon taux de réussite en L3
- Variété des ressources professionnelles

Points faibles :

- Déséquilibre dans l'équipe pédagogique enseignants titulaires/intervenants extérieurs
- Suivi qualitatif et quantitatif des étudiants insuffisant
- Manque de précisions sur les compétences visées « en éducation » et les partenariats socio-professionnels
- Absence d'un projet attirant des publics différenciés en formation continue ou en alternance

Conclusions :

La licence répond aux attendus classiques en termes de lisibilité, d'organisation et de connexion avec des masters. La dimension professionnelle et stratégique de la formation pourrait être améliorée : par un travail sur les compétences, par l'implantation vivante de la formation dans un ou des secteur-s d'activité, par la co-construction du projet de formation avec les acteurs des terrains et par la conception d'un projet commun à l'ensemble de l'offre licence et master.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LI160009992

Licence mention Education et Société

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH